



Itinéraires
Caen & Lisieux

ACCUEIL DE JOUR FAMILLES

Avec enfants mineurs et femmes enceintes

Rapport d'activité - Année 2024

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. La genèse du projet	1
2. Le cadre législatif et le contexte de création de l'accueil de jour	1
3. Les moyens	2
4. L'équipe	3
5. Le fonctionnement de l'accueil de jour	4

LES FAMILLES RENCONTREES

1. La fréquentation de l'accueil de jour	6
2. L'origine géographique des familles reçues	8
3. Le statut des ménages reçus	11
4. La composition des ménages	11
5. Les services qui orientent	12
6. Situation d'hébergement des ménages	13

LES MISSIONS DE L'ACCUEIL DE JOUR FAMILLES

1. La vie quotidienne et la mise à l'abri	14
2. La veille sanitaire	15
3. Le soutien à la scolarité	15
4. Les nouvelles missions complémentaires	16

LA SITUATION DES FAMILLES AU TERME DE LEUR ACCUEIL

LES PARTENARIATS

L'EVALUATION

PERSPECTIVES 2025

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1) La genèse du projet

La situation internationale, l'augmentation de la précarité, le plan de résorption des nuitées d'hôtel sont des éléments qui ont participé à la modification de la prise en charge sur le territoire. Depuis 2015, les équipes du Samu social 14 et du 115 remontaient lors de réunions partenariales (plénière du plan hivernal – dispositif de veille sociale - ...) des informations concernant la présence de familles (primo-arrivants – SDD – sans papiers – sans droits déterminés) avec enfants à la rue, en squat, car ne bénéficiant pas d'une prise en charge à l'hôtel via le 115 ou en structures d'hébergement (familles ayant eu un refus de la DDETS ou ne sollicitant plus d'hébergement). Des associations (AAJB, Jacques Cornu, ITINERAIRES) ont mis en place des solutions provisoires pour répondre partiellement aux besoins repérés et soutenir les équipes confrontées quotidiennement à ce phénomène. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, très préoccupée par cette situation, a demandé aux associations de réfléchir à l'ouverture d'un accueil de jour pour familles car il n'existait pas sur le territoire de ressources locales permettant l'accueil concomitant des parents et des enfants. La FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) a également participé à ce projet pérenne à la demande de la DDETS.

Fin 2016, la DDETS a demandé à l'association ITINERAIRES de porter ce projet, ce qu'elle a accepté conformément aux engagements (réponse aux besoins repérés) et valeurs (fraternité, solidarité) qu'elle revendique.

C'est un projet éminemment important, forcément partenarial qui assoit concrètement les valeurs de fraternité. C'est un projet singulier (peu de créations de ce type en France) qui, bien que s'adressant à des personnes très fragilisées par leur parcours de vie, peut rencontrer dans le contexte actuel l'hostilité de la population, ce qui nous oblige à un dialogue incessant sur les représentations, le vivre ensemble.

C'est donc dans la discrétion et la rapidité, avec l'appui de la DDETS et de différentes associations (AMCE, secours catholique ; banque alimentaire, AAJB) que l'association ITINERAIRES a ouvert l'accueil de jour pour familles avec enfants et femmes enceintes le 1^{er} mars 2017.

2) Le cadre législatif et le contexte de création de l'accueil de jour

Les textes régissant l'accueil de jour sont :

- Le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles :
 - L.311-3 et suivants relatifs aux droits des usagers,
 - L.312-1 et suivants relatifs aux établissements sociaux et médico-sociaux,
 - L.313-1 à L. 313-9 relatifs aux régimes d'autorisations,

→ R.313-1 et R.313-10 et D.314-11 à D.313-14 relatifs aux conditions d'autorisation, de création, d'extension ou de transformation des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

- La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Depuis 2015, les acteurs de la veille sociale (maraudes, SIAO, ...) faisaient remonter auprès de la DDETS la nécessité d'un accueil de jour familles car sur le territoire, ils constataient un besoin pour que les familles et femmes enceintes sans solution stable d'hébergement ou de logement trouvent du répit.

L'arrêté préfectoral portant autorisation d'un accueil de jour géré par l'association ITINERAIRES a été signé par le préfet du Calvados pour une durée de 15 ans.

Une convention d'occupation d'un immeuble a été signée entre l'association et la DDETS pour une durée de 3 ans reconductible.

3) Les moyens

Une maison à étages entourée d'un petit jardin, située dans le centre-ville près du Jardin des plantes et des transports en commun, maison dont la conformité a été reconnue par Qualiconsult mais qui a nécessité des travaux d'aménagement finalisés à ce jour (salle de douches).

Elle est composée de :

- Un bureau d'accueil
- Le bureau de la cheffe de service
- Une bagagerie (casiers individuels avec cadenas)
- Une buanderie (3 machines à laver + 3 sèche-linges)
- Une douche et un vestiaire
- 3 WC
- Une « chiffonnerie »
- 2 salles de jeu aménagées
- 1 salle « Ados » avec baby-foot
- Des espaces de repos et / ou de détente (fauteuils, canapés, lit pour bébé)
- Une grande pièce à vivre pour consommer des boissons chaudes et / ou réchauffer des plats (table, chaises, micro-onde)
- Un bureau partagé, aménagé et équipé
- Réserve alimentaire et de produits d'hygiène
- Un véhicule
- Un ordinateur fixe, Internet
- Un téléphone fixe et un téléphone portable
- Une imprimante
- Une photocopieuse

4) L'équipe

2024

Direction	0.11 ETP
Chef de service	0.34 ETP
Administratif	0.40 ETP
Equipe éducative	4.20 ETP
Logistique	0.48 ETP
Psychologue	0.09 ETP

Total **5.62 ETP**

L'équipe est volontairement pluridisciplinaire.

L'équipe éducative est en charge d'accueillir les familles, de les écouter, de les orienter, d'encadrer les prestations offertes sur l'Accueil de Jour, de faire respecter les règles de vie du lieu, d'être en lien quotidien avec les services de l'Extrême urgence et de l'Asile, assure (lorsque la présence éducative le permet) le transport des familles vers le restaurant social. Suite à la forte réduction budgétaire, les accompagnements physiques réguliers pourtant souvent essentiels ne peuvent plus être assurés faute de présence éducative suffisante.

L'équipe veille au bien-être des enfants présents, s'assure de leur inscription à l'école, propose des activités ludiques en lien avec l'Ecole Nomade, échange avec eux sur leur condition de vie actuelle,

La psychologue assure un soutien à l'équipe. Ce soutien est indispensable pour permettre à l'équipe d'avoir la distance nécessaire et une posture professionnelle adaptée face à ces familles à la rue.

La salariée en charge du ménage, assure quotidiennement la propreté des locaux. Cette mission contribue pleinement à la qualité de l'accueil. Il est à souligner que faute d'un budget suffisant, ce poste est assuré par une personne en insertion qui ne possède que très rarement les compétences et l'autonomie nécessaire à cette fonction.

La cheffe de service anime l'équipe au quotidien, assure les liens partenariaux, participe aux différentes réunions de la veille sociale, est attentive aux demandes des partenaires, est garante du projet de service.

Les compétences demandées à chacun sont entre autres une qualité relationnelle, d'écoute, de réactivité, d'adaptation et une connaissance du territoire (partenariat, réseaux).

Une démarche de formation continue est mise en place (formations individuelles ou collectives, conférences, etc.).

Afin de permettre à la réunion d'équipe de se tenir chaque semaine, nous avons signé une convention de partenariat avec l'ADMR. Deux TISF assurent l'accueil des familles sur site tous les jeudi matin de 9h30 à 11h30. Au-delà de permettre la mise à l'abri des familles, ce choix de partenariat est en lien avec l'attention que nous souhaitons porter aux enfants et aux liens parentaux. Les 2 professionnels de l'ADMR proposent des activités ludiques et d'éveil propices à l'étayage et à un travail sur la parentalité. Un retour à l'équipe éducative est systématiquement fait chaque semaine lors d'un temps de liaison.

5) Le fonctionnement de l'accueil de jour

▪ Les réunions

Les réunions hebdomadaires se déroulent le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30. Animée par la cheffe de service, elle réunit l'ensemble de l'équipe éducative. Y sont abordés les informations sur les familles reçues, la vie quotidienne, les problématiques repérées, les liens avec les services sociaux et les partenaires, la scolarisation des enfants, les inscriptions au restaurant social, la veille sanitaire des ménages reçus, le suivi des décisions prises.

Une réunion trimestrielle en présence de la direction : réflexion autour du projet de service, les pratiques, les évolutions, les articulations à l'interne et à l'externe, etc.

Pas de dossier mais tableaux quotidiens de présence et de passages remplis par l'équipe éducative. Un tableau de fréquentation est renseigné à chacune des nouvelles familles accueillies.

Un temps d'analyse clinique : animé par la psychologue, il assure un soutien à l'équipe. Ce soutien est indispensable pour permettre à l'équipe d'avoir la distance nécessaire et une posture professionnelle adaptée face à ces familles à la rue.

▪ Les cahiers

Un cahier de liaison est utilisé quotidiennement pour la transmission d'informations et la continuité du service.

Un cahier de réunion permet d'inscrire à l'ordre du jour, les sujets abordés et les conclusions prises ainsi que le suivi de celles-ci.

Ces cahiers sont rangés dans le bureau d'accueil.

▪ Les horaires

Conscients que la mise à l'abri doit être quotidienne car une seule journée dehors est une journée de trop, nous avons fait le choix d'ouvrir toute l'année et tous les jours.

- L'équipe éducative intervient 7 j / 7, 365 j / an du lundi au dimanche avec une amplitude de 09 h 15 à 17 h 15.
- L'accueil de jour est ouvert aux familles de 09 h 30 à 17 h 00 365 j / an et ce, en lien avec les horaires d'ouverture des hébergements de nuit.
- Cadres et travailleurs sociaux de sujétion les soirées et nuits à compter de 17 h 30, les week-ends et les jours fériés.

▪ Les outils loi 2002

- Les règles de vie sont traduites en plusieurs langues, classées dans un lutin et expliquées à chaque nouvelle famille dès leur arrivée.
- Au regard de la barrière de la langue, de nombreux pictogrammes sont affichés dans la maison.

▪ Les outils de fonctionnement

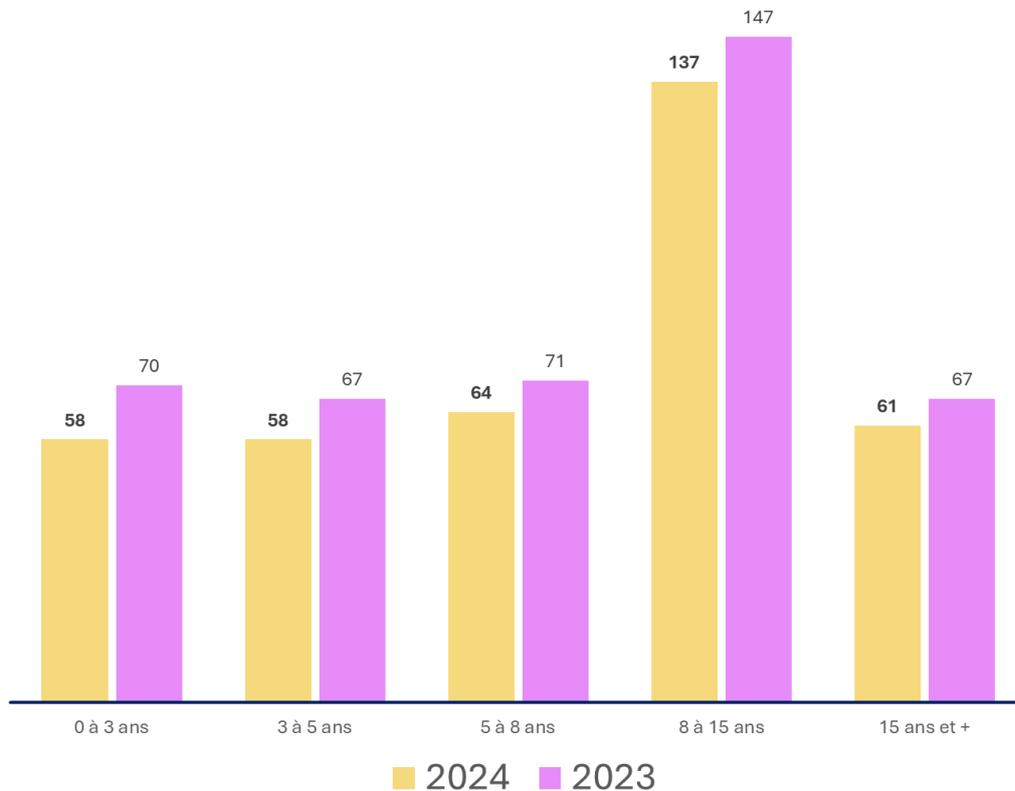
- Le tableau quotidien de fréquentation permet de mesurer l'occupation du lieu et la rotation des familles.
- Le tableau de suivi des familles à chaque nouvel accueil permet d'avoir des éléments qualitatifs sur les familles accueillies.
- La primo demande 115 ou la fiche navette transmise à l'Accueil de Jour permet d'orienter au mieux les familles accueillies.

II. LES FAMILLES RENCONTREES

Du 01 janvier 31 décembre 2024, **195** familles (*228 en 2023*) ont fréquenté l'Accueil de Jour : **354** enfants mineurs et **23** enfants de + de 18 ans soit **378** enfants (*421 en 2023*) et **270** adultes (*328 en 2023*) dont **10** femmes enceintes (*28 en 2023*).

En 2024, la fréquentation des familles a **diminué de 14 % mais reste conséquente.**

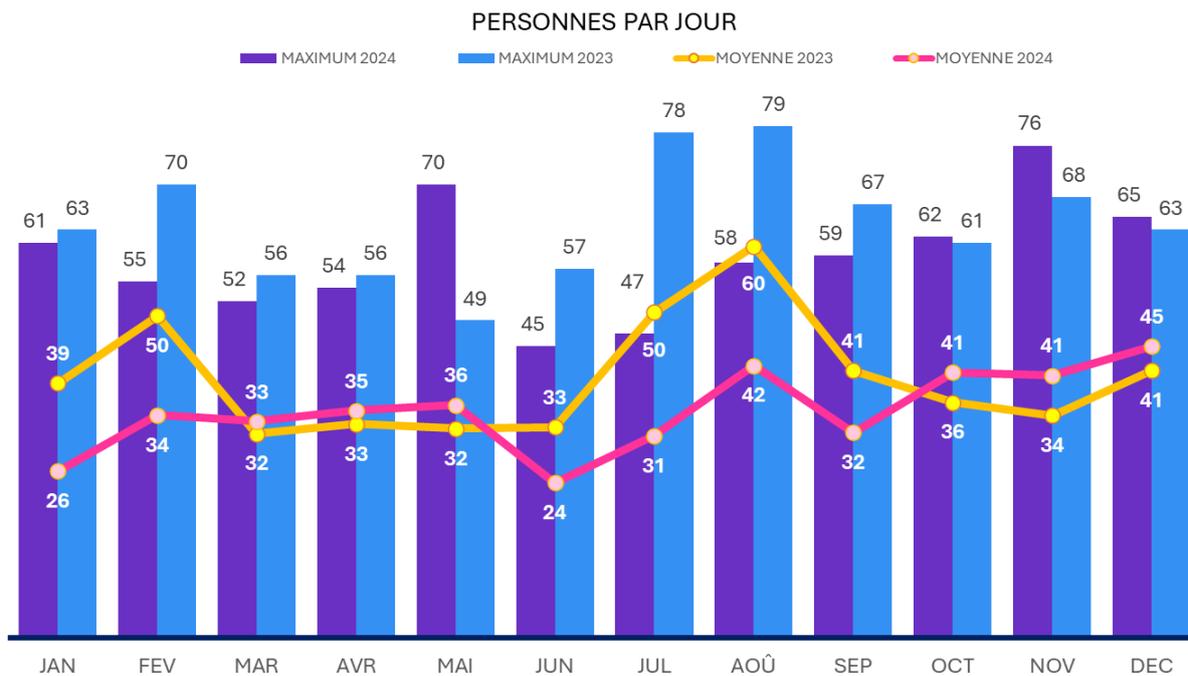
L'âge des enfants accueillis se répartit de la manière suivante :



1. La fréquentation de l'accueil de jour

81 % (83.2 % en 2023) des familles restent la journée entière, **19 %** de ½ heure à 2 heures (16.8 % en 2023).

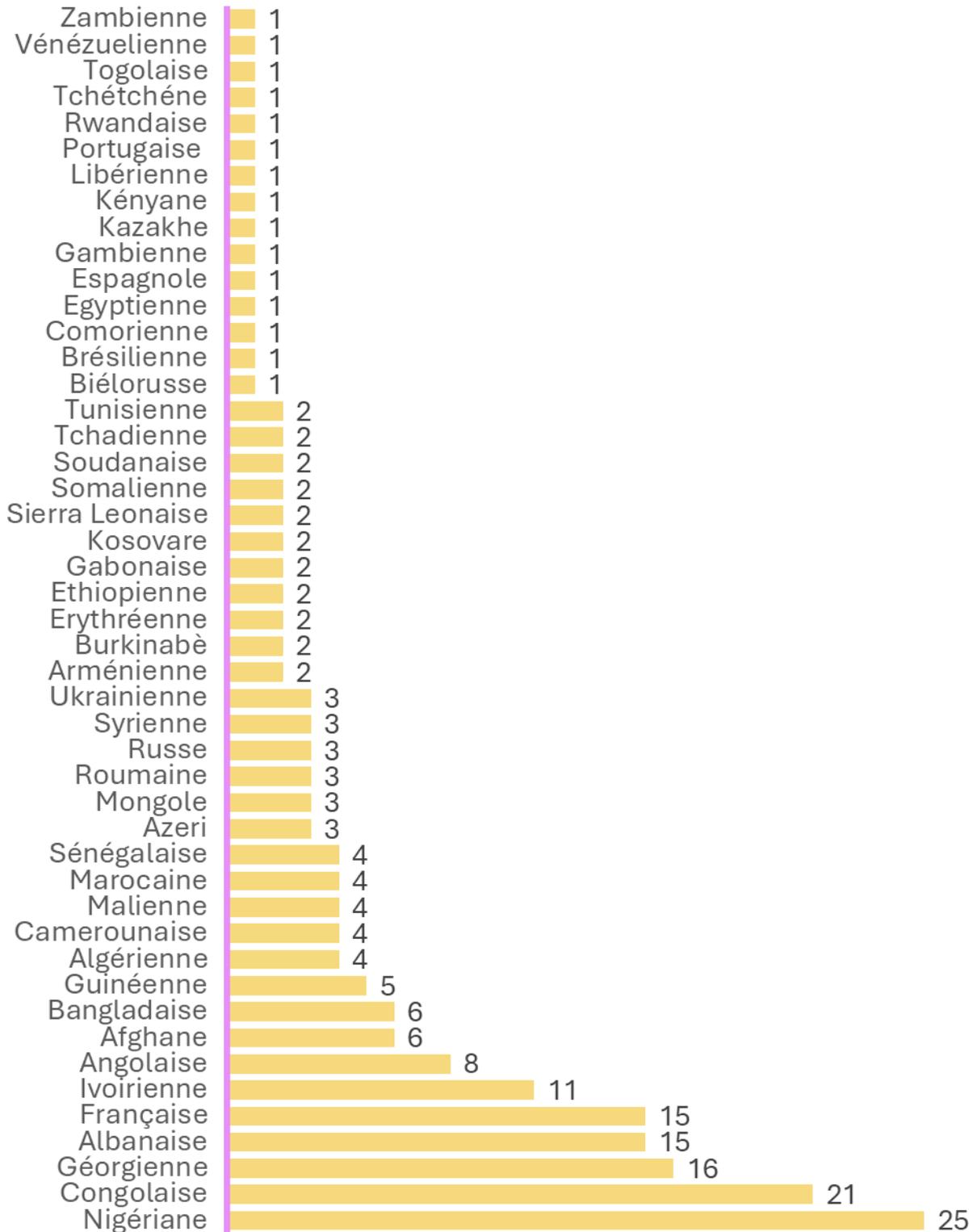
Quand les familles restent sur la journée, elles se reposent au calme dans les pièces aménagées. Ce sont essentiellement des familles hébergées au FAST, au cap Horn ou sans solution d'hébergement. Quand les familles sont de passage, essentiellement les familles hébergées en squat, à l'hôtel ou chez des tiers, elles questionnent l'équipe éducative sur un document reçu, elles viennent pour organiser la rentrée à l'école des enfants, elles viennent prendre une douche, faire une machine, donner des nouvelles, dire bonjour.



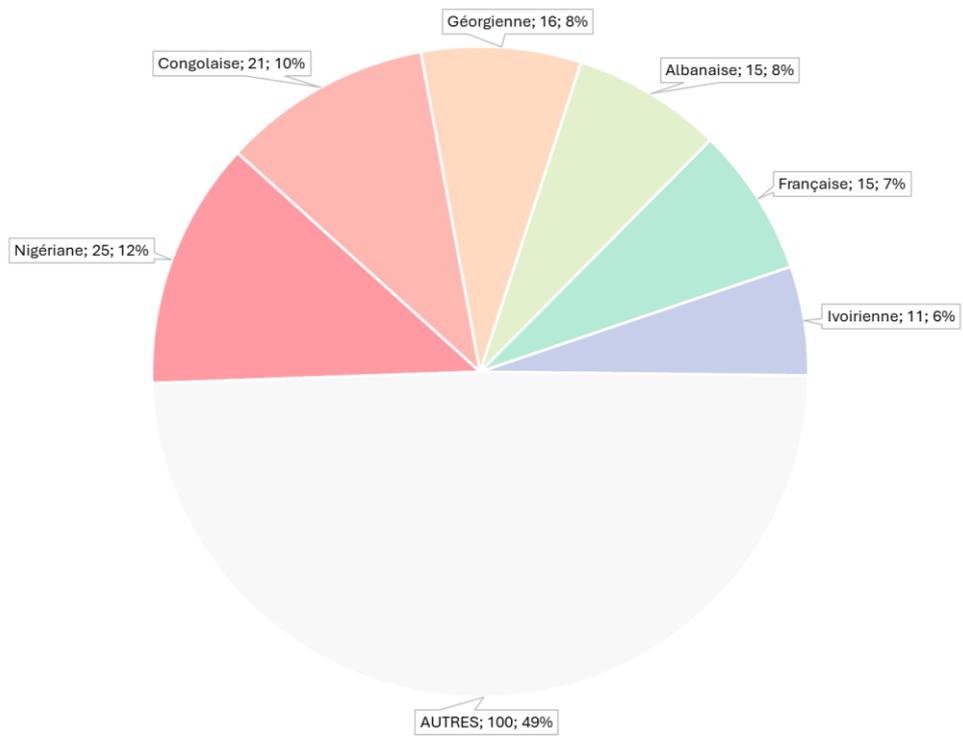
Contrairement aux années précédentes où nous constatons une augmentation de la fréquentation en période estivale, ce tableau permet de révéler que la fréquentation 2024 est constante sur l'année. Selon l'OFFI, cette fréquentation devrait s'accroître dans les années à venir.

2. L'origine géographique des familles reçues

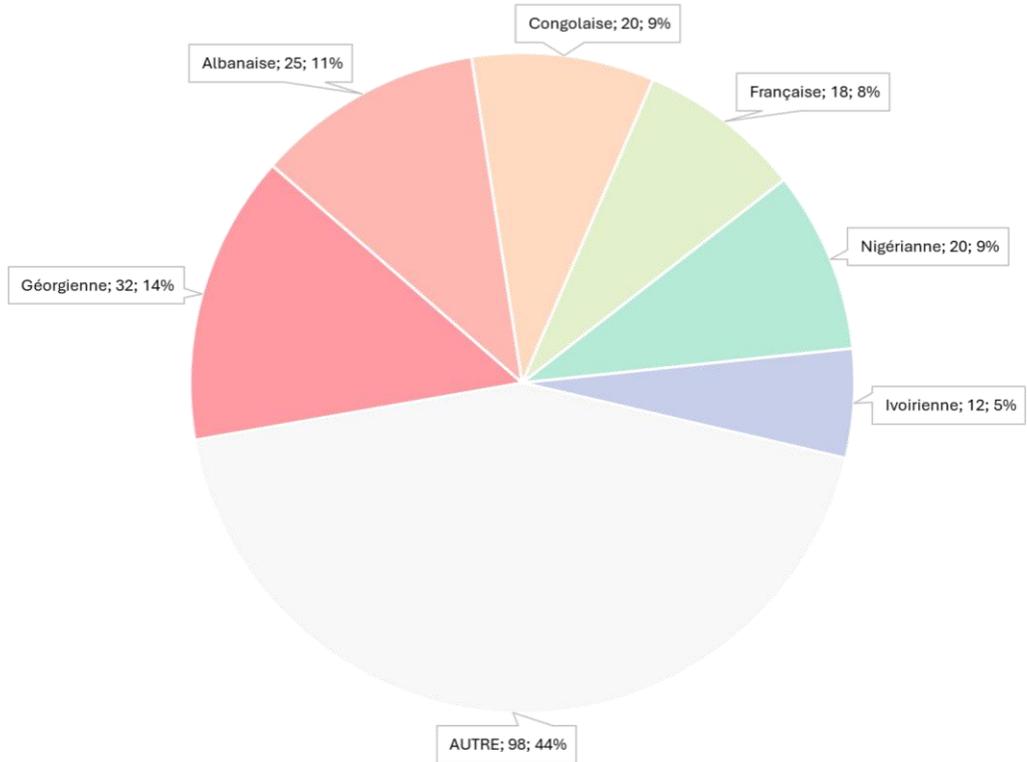
2024



2024



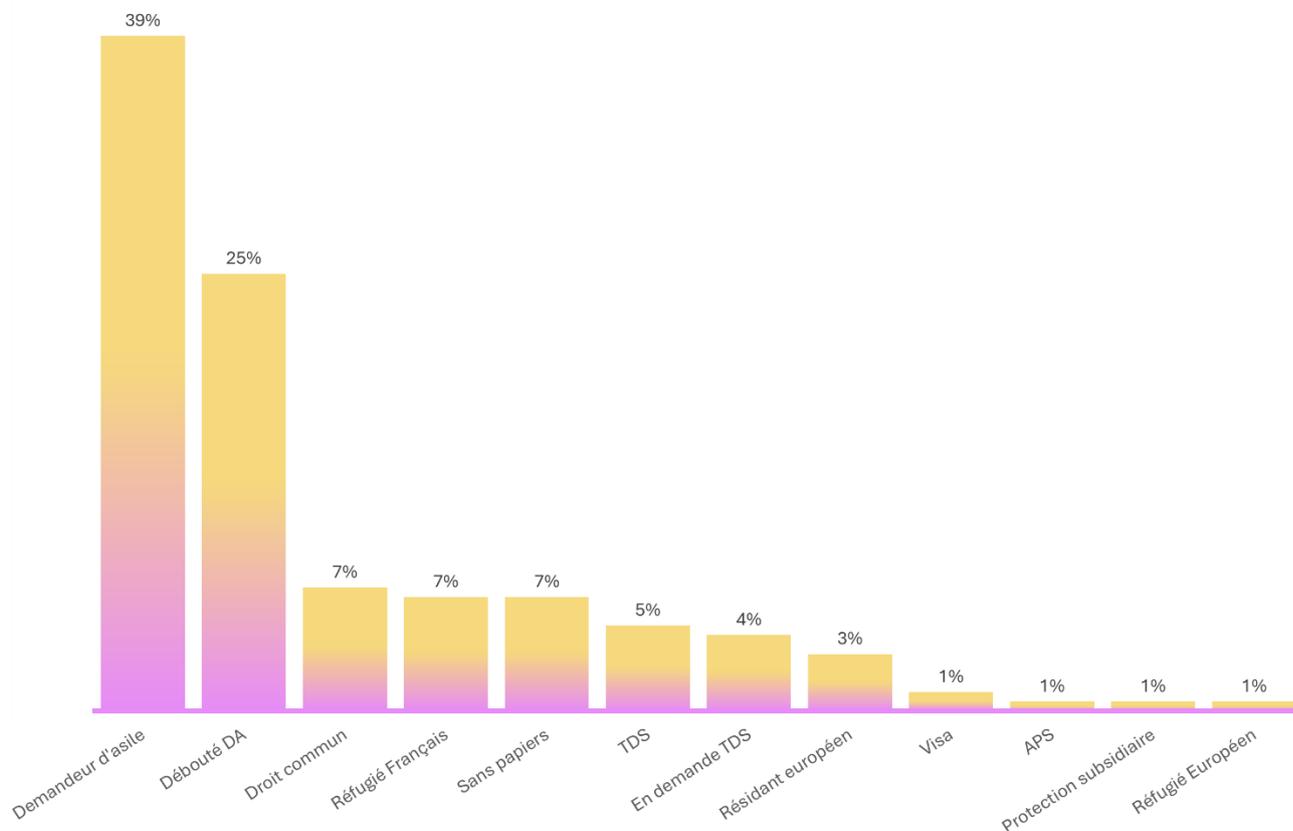
2023



Comme l'an passé, 5 pays d'origine étrangère sont sur représentés : Géorgie, Congo, Nigéria, Albanie et Côte d'Ivoire et d'autres communautés, soit 46 différentes, ont fréquenté l'Accueil de Jour Familles en 2024. Cet accueil multi ethnique permet de répondre aux besoins du territoire et ne chasse aucune communauté.

Il est important de noter la présence de familles françaises chaque année. Ce sont des familles en errance fuyant les services de protection de l'enfance, des femmes enceintes rencontrant des troubles du comportement ou encore, des femmes victimes de violences conjugales hébergées en structure d'extrême urgence à la nuitée. Ces accueils sont anxiogènes pour l'équipe éducative et nécessitent une attention particulière auprès des enfants. Autant de situations qui interrogent la saturation des dispositifs de mise à l'abri en urgence pour les femmes victimes de violences et le traitement des RIP. Concernant ces familles, nous sommes en lien étroit avec les services du conseil départemental et le SAAS.

3. Le statut des ménages reçus



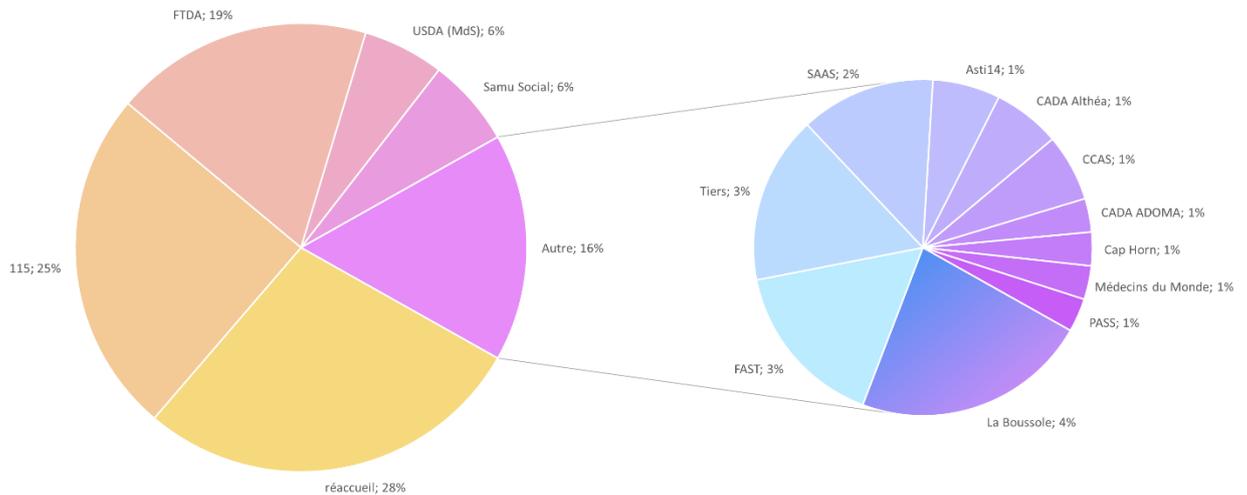
Ce tableau fait apparaître que nous accueillons principalement des familles migrantes primo arrivantes en demande d'asile ou déboutées de leur demande d'asile.

4. La composition des ménages

Composition	Nombre
<i>Famille</i>	79
<i>Femme isolée avec enfant(s)</i>	93
<i>Femme isolée sans enfant</i>	19
<i>Homme isolé avec enfant(s)</i>	4

Nous accueillons principalement des femmes isolées avec enfants et des couples avec enfants. Les femmes isolées sont orientées par la Boussole car en situation de vulnérabilité et ne pouvant pas s'intégrer au collectif de cette structure.

5. Les services qui orientent



Il est à noter que 28 % des ménages sont réaccueillis après un premier passage à l'accueil de jour car :

- Fin de prise en charge à l'hôtel ne correspondant plus aux critères d'admission
- Sorties de CADA ou d'HUDA car fin de procédure d'asile
- Fermeture de squat.

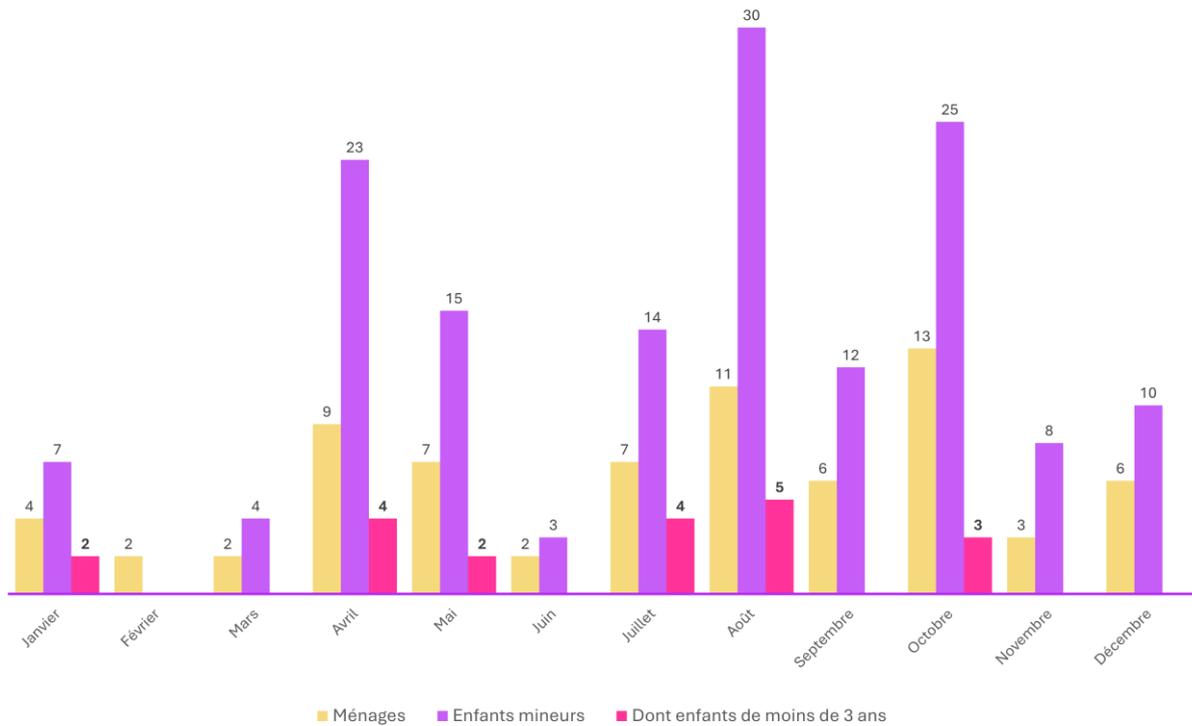
Pour les autres ménages, en 2024 comme les autres années, les principaux services orienteurs sont la SPADA de FTDA et le 115.

L'Accueil de Jour ne se substitue pas aux services sociaux de droits communs, il n'assure pas le suivi, ni l'accompagnement social des familles mais oriente les personnes accueillies vers les services afin qu'elles puissent accéder à leurs droits.

Lorsqu'une famille se présente sans avoir rencontré un service social, un contact téléphonique est pris avec le service social compétent et un accompagnement physique peut avoir lieu si besoin et si le taux d'encadrement le permet.

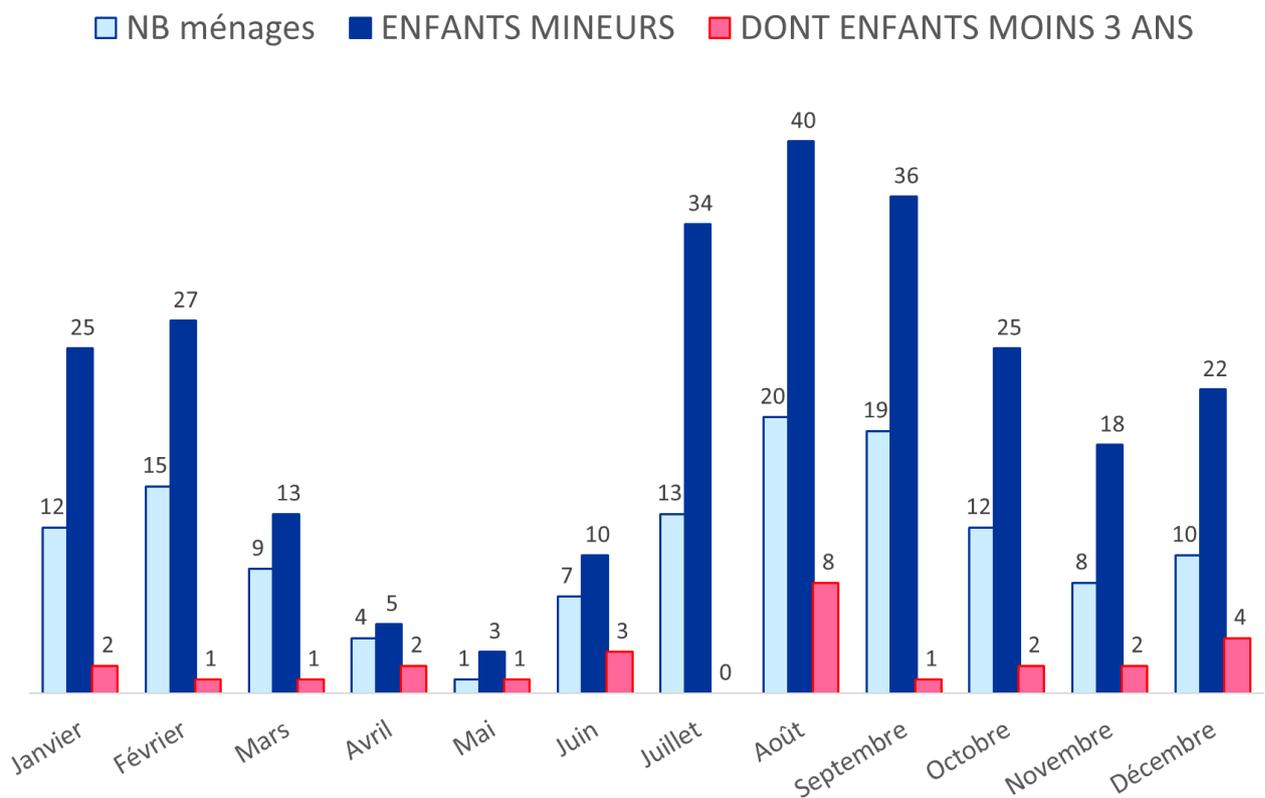
L'équipe éducative a pour mission, l'accueil, l'écoute, l'évaluation et l'orientation vers les différents services compétents du territoire, et offre des prestations de base (bagagerie, repos, possibilité de faire une machine et/ou prendre une douche.). Il est important que chacun reste dans le périmètre de sa mission pour les personnes accueillies et pour la sauvegarde de l'identité de ce lieu d'accueil de jour. L'équipe se doit d'être très vigilante à l'articulation et à la transmission des besoins repérés.

6. Situation d'hébergement des ménages



Ce graphique fait apparaître le nombre de ménages et d'enfants mineurs ayant passé au moins une nuit sans solution d'hébergement.

2023 :



III. LES MISSIONS DE L'ACCUEIL DE JOUR FAMILLES

1. La vie quotidienne et la mise à l'abri

- Offrir un lieu de répit, de pause, de repos dans la journée : **81 % des familles sont restées la journée.**
- Offrir la possibilité de se laver (douches, produits d'hygiène et serviettes de toilette fournis) et de langer ses enfants en bas âge : **parmi les personnes qui ont utilisé cette prestation, 77 % étaient hébergées au Fast, 14% étaient à la rue ou dormaient dans leur voiture et 7% vivaient en squat.**

Suite à notre dépôt de candidature, nous avons obtenu en 2024 5 000 € au titre du Fonds d'Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE), fonds financé par la Fondation JM BRUNEAU. Ce fonds finance notre projet « Kit hygiène » et permet l'achat de produits d'hygiène (gel douche, dentifrice, brosse à dents, rasoirs, déodorants...). Des trousseaux sont distribués aux familles qui arrivent à l'accueil de jour.

- Offrir la possibilité de laver son linge (machine à laver, sèche-linge, lessive) : **la laverie a été utilisée 1863 fois.** Principalement par les ménages hébergés au FAST (79%), puis en squat (10%) ou sans solution d'hébergement.
- Mettre à disposition **24** casiers fermés pour permettre de laisser des affaires en journée pendant les démarches et de les mettre à l'abri le temps de l'accueil. **L'ensemble des familles accueillies ont pu mettre à l'abri leurs effets personnels.**
- Avoir à disposition des vêtements propres et en bon état (dons de particuliers, d'associations caritatives) : **grâce aux nombreux dons de particuliers, les familles ont pu trouver facilement à l'Accueil de Jour de quoi se vêtir et vêtir leurs enfants. Des couvertures ont pu également être distribuées.**
- Mettre à disposition des prises électriques ainsi que des chargeurs pour recharger les téléphones portables.
- Offrir des espaces pour les enfants (jeux de société, livres, petit matériel d'activité) pour se détendre, jouer. Le temps des congés scolaires, ces espaces ont pu être encadrés par une animatrice. Sans cette animation et les enfants livrés à eux même, ces espaces ne peuvent pas fonctionner et deviennent rapidement « le coin de toutes les bêtises » où règne la loi du plus fort.
- L'accompagnement physique vers le restaurant social pour les familles primo arrivantes et la délivrance de carte quotidienne pour accéder à une alimentation équilibrée pour les familles accueillies.

Ces prestations de la vie quotidienne sont essentielles, elles permettent à chacun de se restaurer, de retrouver une dignité, une place dans la communauté humaine, ...

2. La veille sanitaire

Depuis l'ouverture de l'accueil de jour, nous travaillons en étroite collaboration avec la PASS et de nombreuses familles sont orientées vers ce service.

Afin de maintenir cette veille sanitaire, des rencontres régulières ont lieu à l'accueil de jour et les 2 équipes partagent les difficultés rencontrées quant à la prise en charge sanitaire des familles à la rue afin de pouvoir travailler à leur amélioration.

3. Le soutien à la scolarité

230 enfants ont été scolarisés pendant leur passage sur l'Accueil de Jour. L'école en France est obligatoire à partir de 3 ans et l'équipe éducative en lien avec FTDA a accompagné les inscriptions à l'école tant auprès des parents qui estimaient que ce n'était pas une priorité qu'auprès de la mairie pour accélérer les demandes.

Il est à noter également que pour une inscription scolaire, les familles doivent être domiciliées et pour être domiciliées à FTDA, le premier rendez-vous en préfecture doit avoir eu lieu. Lorsque que les rendez-vous GUDA sont tardifs, la possibilité d'une scolarisation l'est d'autant.

Une fois l'élection de domicile réalisée, force est de constater qu'une inscription en maternelle et / ou primaire se réalise en une semaine contrairement à une inscription au collège qui peut prendre des mois, le niveau d'apprentissage de l'enfant devant préalablement être évalué.

Lorsque l'encadrement éducatif le permet, nous réalisons les accompagnements physiques vers les écoles concernées : inscription, visite de l'école, rencontre avec le ou la directrice, présence au premier jour d'école...

Cet axe est une mission fondamentale pour l'équipe éducative. A l'école, l'enfant est comme un autre enfant, il apprend, joue, s'éveille, comprend les règles de vie en société, découvre la citoyenneté. Pour les enfants d'origine étrangère, l'apprentissage du français, source d'intégration, se fait très rapidement à l'école. Tous les enfants ou presque étaient ravis d'aller à l'école.

Les écoles concernées ont accueilli très favorablement ces enfants « venus d'ailleurs » qui apprennent aux autres une ouverture au monde et à des mondes différents.

L'Accueil de Jour est repéré par les écoles qui nous contactent régulièrement pour un document à fournir, une assurance scolaire à trouver, une traduction à faire aux parents, faire le lien entre l'école et les parents... Suite à ces échanges, beaucoup d'enseignants sont surpris des conditions de vie des familles, comprennent mieux les problématiques des enfants scolarisés et adaptent autant que de besoin le temps scolaire à la situation.

Suite à notre dépôt de candidature, nous avons obtenu en 2020 5 000 € au titre du Fonds d'Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE), fonds financé par la Fondation JM BRUNEAU. Ce fonds finance notre projet « Un cartable pour l'école » et permet l'achat de fournitures scolaires. Des dons sont distribués aux enfants scolarisés qui fréquentent l'accueil de jour familles.

Nous accueillons au sein de notre accueil de jour les bénévoles de l'école nomade. Ces bénévoles assurent un soutien scolaire et proposent des activités ludiques aux enfants sur les temps périscolaires. Ces temps de rencontre sont très appréciés des enfants, de leur parent et de l'équipe éducative.

4. Les nouvelles missions complémentaires

L'accès à la laverie pour les ménages hébergés à l'hôtel via le 115 :

Cette action, dans un premier temps expérimentale, a été validée lors du COPIL car répond à un réel besoin.

Un premier bilan révèle que 181 rendez-vous ont été sollicités par les travailleurs sociaux.

SERVICE ORIENTEURS	RDV DEMANDES	RDV HONORES
USDA Centre	73	61
USDA Sud	46	35
SAAS	26	24
USDA Nord	19	16
MEF	8	8
HUAS Un Toit Pour Tous	6	5
CMS Ifs	2	2
M&R	1	1
Total	181	152

19 ménages ont pu bénéficier de cette prestation :

	Ménages	NB MACHINES
1	23	
2	21	
3	20	
4	20	
5	16	
6	12	
7	9	
8	8	
9	6	

10	5
11	2
12	2
13	2
14	1
15	1
16	1
17	1
18	1
19	1
Total	152

Nous restons en lien étroit avec les services prescripteurs car 16 % des rendez-vous pris n'ont pas été honorés et seulement 19 ménages ont bénéficié de cette action.

L'animation pour les enfants pendant les congés scolaires :

En 2024, la DDETS nous a confié une enveloppe budgétaire complémentaire afin d'embaucher un animateur pendant les congés scolaires. Nous avons démarré cette animation pour les familles durant l'été 2024 puis la Toussaint et Noël.

Nous ne pouvons que constater que cette mission a ravi petits et grands grâce à des activités manuelles sur site, des grands jeux au jardin des plantes ou à la vallée des jardins, des sorties à la mer qui pour certains ne l'avaient encore jamais vue. L'été 2024 a été clôturé par une journée à Festyland.

Pendant les vacances scolaires, les enfants ont pu faire des activités comme tous les autres enfants et ont pu raconter à l'école leurs souvenirs. Ce sont des moments de parenthèse en famille et qui permettent de transformer un quotidien souvent sombre.

Si le budget le permet, nous aimerions poursuivre cette animation en 2025.

III. LA SITUATION DES FAMILLES AU TERME DE LEUR ACCUEIL

Hébergement au terme de l'accueil	<i>2023</i>	2024
Entrée en CADA	<i>26</i>	18
HUDA	<i>14</i>	13
Hébergement hôtel via le 115	<i>34</i>	18
Sans nouvelles	<i>5</i>	49
PRADHA	<i>0</i>	3
Logement autonome	<i>6</i>	7
Autre département	<i>4</i>	8
Foyer d'urgence	<i>3</i>	0
Orientation Boussole	<i>1</i>	3
HUAS	<i>3</i>	4
2 ChoseLune	<i>3</i>	2
Cap Horn	<i>2</i>	0
Foyer Jacques Cornu	<i>0</i>	2
CHRS	<i>1</i>	2
Exclusion	<i>0</i>	1
Squat	<i>2</i>	7
EPSM	<i>0</i>	1
M et R	<i>0</i>	1
Dispositif FVV	<i>0</i>	1
Dispositif pré-post maternité	<i>1</i>	0
Chez des tiers	<i>4</i>	3
Retour au pays	<i>0</i>	2
Accueil pour les ukrainiens	<i>1</i>	0
Autre pays	<i>1</i>	0
Emmaüs Tailleville	<i>1</i>	0
TOTAL	<i>112</i>	145

Ces situations au terme de l'accueil montrent que **44%** des familles accueillies sont éligibles aux dispositifs de droit commun ou aux dispositifs dédiés aux ménages en demande d'asile et sont dans l'attente d'une orientation vers ces dispositifs.

V. LES PARTENARIATS

Afin d'assurer la fluidité et de permettre aux usagers d'accéder à leur droit, le réseau partenarial est un outil essentiel au bon fonctionnement de l'accueil de jour pour les familles.

Hébergement

- . 115
- . SIAO
- . FAST
- . Cap Horn

Social

- . USDA
- . Ensemble des services de droit commun (SAAS, SAMU social, FTDA, ...)
- . ASTI
- . Assistantes de service social du CHU

Enfance – Famille

- . PMI
- . Education nationale
- . Mission Protection de l'Enfance
- . Services jeunesse et inscription scolaire
- . Etablissements scolaires
- . Bébé du cœur
- . Espace parent / enfant de la Croix Rouge
- . Croix Rouge
- . Secours Catholique
- . Convention de partenariat ADMR

Aide alimentaire

- . Restaurant social géré par le CCAS de Caen
- . Associations caritatives (Secours Catholique et Croix Rouge)
- . Convention de partenariat Banque Alimentaire

Santé – Accès aux soins

- . PASS
- . Centre de planification
- . Centres hospitaliers et cliniques de Caen
- . Permanences de l'AMCE à la Boussole

VI. L'EVALUATION

- Un rapport d'activité annuel est remis à la DDETS
- Un tableau quotidien de fréquentation est adressé à la DDETS., au SIAO et à tout autre partenaire du dispositif si nécessaire.
- Réponses aux demandes d'enquêtes, ...

VII. PERSPECTIVES 2025

L'Accueil de Jour pour Familles fait partie d'un dispositif territorial déjà ancré tant sur l'urgence que sur l'asile. L'équipe de la plateforme de FTDA constate depuis le 01 mars 2017, un réel désengorgement de ses permanences qui étaient auparavant embolisées par les familles qui attendaient une solution de mise à l'abri.

Les équipes du SIAO-115 peuvent orienter les familles pour une mise à l'abri en journée dans l'attente d'une réponse qui n'arrivera qu'en fin de journée.

Force est de constater que l'ouverture de l'Accueil de Jour pour Familles permet au dispositif global de fonctionner dans de meilleures conditions et au plus près des besoins des familles. Ces missions autour des besoins primaires sont fondamentales et participent au maillage territorial des réponses apportées.

Nous poursuivrons dans ce sens les perspectives énoncées depuis l'ouverture :

Afin d'inscrire davantage l'Accueil de Jour pour Familles sur le territoire, nous allons :

- **Poursuivre** la diffusion de l'information le plus largement possible,
- **Poursuivre** l'accueil des femmes seules en lien étroit avec la boussole, le SIAO et les ISR du Samu Social 14.
- **Poursuivre** la recherche de dons de produits d'hygiène : Banque alimentaire, associations du territoire (ASSUREPS).
- **Adapter** nos horaires d'ouverture au plus près des besoins repérés mais en tenant compte de la législation du code du travail. Cette flexibilité des horaires de travail doit également respecter notre convention collective.
- **Continuer** d'étendre nos prestations selon les besoins : distribution de cartes de restaurant social et accompagnement physique si possible, courrier à destination des associations caritatives locales, distribution ponctuelle de dons alimentaires et d'hygiène,
- **Poursuivre et étendre la veille sanitaire** avec les acteurs du territoire.
- **Poursuivre notre action de veille sociale** en lien avec les partenaires sociaux et s'assurer de la couverture des besoins repérés.
- **Poursuivre notre mission de soutien à la scolarité** en lien avec les établissements scolaires et le partenariat avec les bénévoles de l'école nomade.
- **Poursuivre** notre mission d'aide financière au transport pour permettre aux familles de se rendre sur les lieux d'hébergement ou au restaurant social. En 2024, la DDETS a autorisé de conserver l'enveloppe budgétaire non dépensée dédiée à cette mission.
- **Poursuivre** la recherche d'autres financeurs pour pérenniser et consolider notre action : ARS, Conseil départemental, Mairie de Caen.
- **Poursuivre** notre partenariat avec les acteurs du territoire afin d'adapter l'offre aux besoins des familles et principalement l'offre d'hébergement. A ce jour, des familles accompagnées d'enfants mineurs se retrouvent pour certaines sans solution

d'hébergement et errent à la gare, dans des parcs, dans une voiture, dans l'attente d'une place non garantie pour le soir même.

- **S'inscrire** dans la démarche d'évaluation externe en intégrant un processus de réflexion permanent afin d'ajuster au mieux nos pratiques.
- **S'engager** dans la mise en place de la démarche qualité au sein d'Itinéraires.
- **Poursuivre** la réalisation des enquêtes flash conformément aux orientations des missions des accueils de jour pour une meilleure orientation.

Aujourd'hui, l'accueil de jour doit permettre à toutes ces familles de se sentir soutenues et apaisées par ce que peut leur apporter un tel dispositif ; soutien à la scolarité, à la recherche d'un hébergement pour le soir même, à l'accompagnement vers le restaurant social, l'accès aux droits et aux soins.

Ainsi, nous pouvons permettre à ces familles d'être en sécurité le temps qu'une solution plus adaptée à leur situation personnelle puisse être trouvée auprès des différents partenaires de la veille sociale ou autres.

A la lecture de ce rapport d'activité, nous pouvons constater que l'accueil de jour remplit pleinement sa fonction de mise à l'abri en journée des familles à la rue et leur permet l'accès aux besoins de première nécessité.

ANNEXES



Itinéraires
Caen & Lisieux

Accueil de jour pour Familles

Familles avec enfants mineurs et femmes enceintes à la rue

OUVERTURE : 09 h 30 à 17 h 00 du lundi au dimanche, jours fériés compris

Missions

- Mise à l'abri inconditionnelle des familles avec enfants mineurs et des femmes enceintes en journée,
- Offres de service de base :
 - Accueil,
 - Laverie,
 - Douche,
 - Consigne,
 - Dons de vêtements,
 - Accompagnement vers le restaurant social et dons alimentaires ponctuels,
- Services aux personnes :
 - Ecoute, Conseil, Orientation,
 - Consultations médicales en lien avec la PASS et l'AMCE
 - Soutien à la scolarité,
 - Soutien récréatif pour les enfants.
- Travail en articulation avec les acteurs du territoire.

Comment prendre contact

Accueil de Jour pour Familles
52 rue des Carrières Saint Julien
14000 CAEN

☎ : 02.31.39.94.07

✉ : ajfamilles@association-itinerares.fr



Association ITINERAIRES
210, rue d'Auge - 14000 - CAEN

Adhérent FAS

siège de l'association

SIRET association 30772227200050 - Code NAF 8790B

tel : 02 31 35 64 80
fax : 02 31 83 66 67

siege@association-itinerares.fr



Itinéraires
Caen & Lisieux

FICHE ACTION 1 DU PROJET

INTUTILE DE L'ACTION	Poursuivre la recherche de dons de produits d'hygiène
Service ou établissement	AJ Familles
Pilote de l'action	Véronique BARROIS, Cheffe de service
Territoire	Caen
Partenaires	AAP Projet FILE : « Kit hygiène »
Objectifs de l'action	Offrir aux familles des produits d'hygiène
Personnels concernés	Equipe éducative
Moyens mobilisés	Equipe éducative
Calendrier	2023 /2025
Modalités de suivi de l'action	CR financier annuel + CR à la fin du projet
Résultats attendus	Permettre aux familles de bénéficier de produits d'hygiène gratuitement afin de maintenir une hygiène corporelle. Mener une action de prévention auprès des familles accueillies en rappelant l'importance de maintenir une hygiène pour les parents comme pour leurs enfants.



Itinéraires
Caen & Lisieux

FICHE ACTION 2 DU PROJET

INTUTILE DE L'ACTION	Veille sanitaire
Service ou établissement	AJ Familles
Pilote de l'action	Véronique BARROIS, Cheffe de service
Territoire	Caen
Partenaires	PASS
Objectifs de l'action	Permettre aux familles l'accès aux soins
Personnels concernés	PASS
Moyens mobilisés	Lien partenarial étroit + rencontre mensuelle AJF et PASS
Calendrier	2023 /2025
Modalités de suivi de l'action	COPIL annuel
Résultats attendus	Veille sanitaire et accès aux soins



Itinéraires
Caen & Lisieux

FICHE ACTION 3 DU PROJET

INTUTILE DE L'ACTION	Offrir aux familles des activités au sein et en dehors de l'AJF
Service ou établissement	AJ Familles
Pilote de l'action	Véronique BARROIS, Cheffe de service
Territoire	Caen
Partenaires	Ecole Nomade et DDETS
Objectifs de l'action	Permettre aux enfants accompagnés de leur parent d'accéder aux loisirs et activités éducatives
Personnels concernés	Equipe éducative et bénévoles de l'école Nomade
Moyens mobilisés	L'AJF
Calendrier	2023 /2025
Modalités de suivi de l'action	COPIL annuel
Résultats attendus	Accès aux loisirs, activités éducatives, parentalité.



Itinéraires
Caen & Lisieux

FICHE ACTION 4 DU PROJET

INTUTILE DE L'ACTION	COFIL Ménages à la rue
Service ou établissement	AJ Familles
Pilote de l'action	SIAO 14
Territoire	Caen
Partenaires	115, la Boussole, le SAMU social, PASS, SAO, CAP Horn, FAST, FTDA, CD, DDETS
Objectifs de l'action	Permettre aux acteurs de l'Extrême urgence de poser un diagnostic partagé et transversal concernant les besoins des ménages à la rue
Personnels concernés	Responsables et équipes éducatives
Moyens mobilisés	Responsables et équipes éducatives
Calendrier	2023 /2025
Modalités de suivi de l'action	Rencontre trimestrielle des acteurs et COFIL annuel
Résultats attendus	Diagnostic, remontées des besoins, veille sociale



Itinéraires
Caen & Lisieux

FICHE ACTION 5 DU PROJET

INTUTILE DE L'ACTION	Dynamique d'évaluation continue
Service ou établissement	AJF
Pilote de l'action	Véronique BARROIS, Cheffe de service
Territoire	Caen, agglomération
Partenaires	DDETS
Objectifs de l'action	Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS
Personnels concernés	L'équipe éducative de l'AJF
Moyens mobilisés	L'équipe éducative de l'AJF
Calendrier	2023 / 2025
Modalités de suivi de l'évaluation	Projet de service via les fiches actions
Résultats attendus	Finaliser le règlement de fonctionnement du service Formaliser une méthode et un outil concernant le recueil de la parole des personnes accompagnées

Sigles et acronymes utilisés

A

AAJB	Association des Amis de Jean Bosco
AAP	Appel à Projet
AJF	Accueil de Jour Famille
AMCE	Association Médicale Contre l'Exclusion
ASTI	Association Solidarité Travailleurs Immigrés

C

CADA	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départemental
CMS	Centre Médico-social
COFIL	COmité de PILotage

D

DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
-------	---

E

ESSMS	Etablissement et Services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP	Equivalent Temps Plein

F

FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
FILE	Fonds d'Initiatives Locales contre l'Exclusion
FTDA	France Terre d'Asile
FVV	Femmes Victimes de Violences

G

GUDA	Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile
------	--

H

HUAS	Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social
HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

O

OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
------	--

P

PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRADHA	PRogramme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

R

RIP Relevé d'Informations Préoccupantes

S

SAAS Service d'Accueil et d'Accompagnement Social

SDD Statut à Durée Déterminée

SIAO Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SPADA Structure de Premier Accueil du Demandeur d'Asile

T

TISF Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

U

UE Union Européenne

USDA Unité de Solidarité Départementale de l'Agglomération